

ASSEMBLÉE NATIONALE4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

RETIRED AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° DN603

présenté par

M. Blanchet, M. Bru, M. Cubertafon, M. Lainé, Mme Lingemann, Mme Poueyto et Mme Thillaye

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:**

Après l'article 14, ajouter un nouvel article ainsi rédigé :

« Dix-huit mois après la promulgation de la présente loi, le gouvernement remet au Parlement un rapport sur les bénéfices de l'instauration d'une journée de l'engagement citoyen pour le renforcement de l'esprit de défense et de la résilience nationale. Ce rapport formule des propositions afin qu'y soit promu toutes les formes d'engagement, notamment dans la réserve, et d'améliorer la fréquentation citoyenne des cérémonies patriotiques et mémorielles. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose que le gouvernement remette un rapport sur les bénéfices de l'instauration d'une journée de l'engagement citoyen, dans l'objectif de promouvoir toutes les formes d'engagement disponibles, et notamment celles en lien avec la réserve. Cela constituerait un moyen supplémentaire afin d'informer la population sur l'importance de l'engagement citoyen, notamment dans l'optique d'une résilience nationale renforcée.